

**République Islamique de Mauritanie**

Honneur-Fraternité-Justice



**Ministère de l'Energie et du Pétrole**

**Société Mauritanienne d'Electricité (groupe-SOMELEC)**



**Demande de Cotation à Compétition Ouverte**

**DCCO N° 38/CAE/2025**

**Pour la fourniture de compteurs numériques monophasés et triphasés basse tension.**

**Décembre 2025**

## **Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte**

### **1) Objet de la Demande de cotation :**

La Société Mauritanienne d'Electricité (groupe-SOMELEC) lance une Demande de cotation à compétition ouverte exclusivement auprès des fournisseurs spécialisés dans la fabrication de compteurs numériques monophasés et triphasé basse tension, conformément aux spécifications indiquées dans la Partie 3.

### **2) Documents constitutifs de la Demande de cotation**

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

- **Partie 1** : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte ;
- **Partie 2** : Formulaires de soumission ;
- Bordereau des prix ;
- **Partie 3** : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Cahier de charges
- **Partie 4** : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de Cotation à Compétition Ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de Cotation, ces dernières prévalent.

### **3) Prix**

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

### **4) Monnaie de l'offre**

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

### **5) Présentation des offres**

L'offre doit comprendre ce qui suit :

#### **i. Une offre technique comprenant notamment :**

- Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de Cotation et le cahier des charges joint) ;
- Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;

- Les preuves de la qualité des fournitures proposées. **Ces preuves doivent comprendre :**
  - ❖ Le nom et l'adresse de la personne chargée de la garantie des compteurs et qui sera contactée en cas de besoin ;
  - ❖ Un engagement de la part du soumissionnaire à remplacer et livrer à ses frais tout compteur présentant des problèmes liés à la fabrication ;
  - ❖ La preuve que les compteurs proposés ont déjà été commercialisés dans au moins trois pays différents du pays du fabricant dont deux pays ayant un environnement similaire à celui de la Mauritanie et qu'ils ont fonctionné de manière satisfaisante pendant une période au moins de trois (3) ans. Les preuves doivent être des attestations fournies par les utilisateurs desdites fournitures.
  - ❖ Attestation prouvant l'authenticité du matériel ;
  - ❖ Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis ;

## ii. Une offre financière comprenant :

- La Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2 ;
- Le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.

Les Soumissionnaires sont tenus d'exprimer leurs **prix figurant dans l'offre financière (dans la Lettre de soumission et dans le Bordereau des prix) en prix CIP/Entrepôt SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)**

L'évaluation et la comparaison des offres s'effectueront sur la base du prix **CIP/Entrepôt SOMELEC – Nouakchott- Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)**,

L'offre doit être fournie en **une copie originale papier et une copie électronique (Obligatoire)..**

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe **fermée** sur laquelle doit inscrit ce qui suit :

**Monsieur le Conseiller Spécial chargé de la Cellule des marchés du groupe-SOMELEC  
Demande de Cotation à Compétition Ouverte numéro 38/CAE/2024 relative à la fourniture  
des compteurs numériques monophasés et triphasés basse tension.**

**4ème étage  
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355  
Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89  
Email : [cmsomelec@gmail.com](mailto:cmsomelec@gmail.com)  
Nouakchott (Mauritanie)**

## 6) Date limite de réception des offres

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard le **23/12/2025 à 12 H00 heure locale** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

## **7) Ouverture des offres :**

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) **le 23/12/2025 à 12 h 30, heure locale** à l'adresse ci-après :

**« Direction Générale du groupe SOMELEC  
Commission des Achats d'Exploitation  
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355  
Nouakchott (Mauritanie) »**

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

## **8) Procédures d'évaluation des offres :**

**Seules les offres de fabricants de compteurs ou de groupements dont le chef de file est fabricant de compteurs seront évaluées**

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

### **Etape 1 : Évaluation de la conformité de l'offre technique**

La CAE procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a)** Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point i. de l'article 5 ci-dessus.
- b)** Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et du cahier des charges joint notamment :
  - L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier de livraison ;
  - La conformité des fournitures proposées aux spécifications exigées.
- c)** Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux preuves demandées dans le point i. de l'article 5 ci-dessus.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

### **Etape 2 : Évaluation des offres financières**

La CAE n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i)** Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii.) de l'article 5 ci-dessus.
- ii)** La CAE rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :

- a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
  - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
  - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours de change en vigueur au niveau de la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

**Etape 3 : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins-disante sur la base de ce qui suit :**

« Avoir fourni la ou les preuve(s) qu'il a déjà réalisé au moins deux (2) marchés similaires durant les cinq (5) dernières années. Seuls seront considérés comme similaires, les marchés de fourniture de compteurs ;

Si le titulaire de l'offre évaluée la moins-disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins-disante (et ainsi de suite).

**9) Attribution du marché :**

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins-disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

**10) Signature du contrat**

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la **Partie 4** (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché).

**Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.**

**11) Notification du contrat**

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié à l'Attributaire du marché dans les délais les plus courts.

**12) Suite à donner :**

La Société Mauritanienne d'Electricité (groupe-SOMELEC) se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de Cotation

## Partie 2 : Formulaires de soumission

### Lettre de soumission

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES  
AVOIR REMPLI LE FORMULAIRE

Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.

Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]

**Date de soumission :** *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

**Demande de Cotation :** *[insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]*

**Avis d'appel à concurrence :** *[insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]*

À : **SOMELEC, Mauritanie**

Nous, les soussignés attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro ......., y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. :*[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements]* ; et n'avons aucune **réserve** à leur égard ;
- (b) Nous nous engageons à fournir, **conformément** à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après :*[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes]* dans un délai de *[insérer le délai en jours calendaires]* à compter de la date de notification du contrat.
- (c) Le **montant total** de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : *[insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives]*.

Ce montant correspond eu prix **CIP/Entrepôt SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)** ;

- (d) Notre offre demeurera **valide pendant une période** de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres ; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;
- (e) Nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus **d'une offre** dans le cadre de la présente Demande de Cotation ;
- (f) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé ;
- (g) Nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
- (h) Nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

Nom de la personne signataire de l'offre *[insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

En date du \_\_\_\_\_ jour de *[Insérer la date de signature]*

## Bordereaux de prix

ITEM	Désignation	Quantité	Prix unitaire (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Prix total (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Délai de livraison
1	Compteurs numériques monophasés basse tension	<b>40 000</b>			
2	Lecteur à tête optique	<b>5</b>			
3	Compteurs numériques triphasés basse tension	<b>40 000</b>			
4	Lecteur à tête optique	<b>5</b>			

**NB** : Prévoir la prise en charge totale (transport, hébergement et périodum) de deux (2) personnes de la SOMELEC, pour assister à la réception en usine.

## **Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire**

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.  
Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

**DCCO No :** *[insérer le numéro de DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]</i>
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme <input type="checkbox"/> En cas de groupement, accord de groupement

## **Formulaire de renseignements sur les membres de groupement**

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.  
Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]*

Date *insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DCCO No : *[insérer le numéro de DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. Nom du membre du groupement : <i>[insérer le nom légal du membre du groupement]</i>
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]</i>
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : <i>[insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]</i>
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du membre du groupement]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

### **Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Cahier de charges**

#### **Liste des fournitures, Calendrier de livraison**

<b>ITEM</b>	<b>Désignation</b>	<b>Quantité</b>	<b>Date de livraison au plutôt</b>	<b>Date de livraison au plus tard</b>
1	Compteurs numériques monophasés basse tension	<b>40 000</b>	<b>Immédiate</b>	<b>Deux mois</b>
2	Lecteur à tête optique	<b>5</b>		
3	Compteurs numériques triphasés basse tension	<b>40 000</b>		
4	Lecteur à tête optique	<b>5</b>		

## **Spécifications techniques**

# **CAHIER DES CHARGES DES COMPTEURS NUMERIQUES MONOPHASÉS ET TRIPHASES BASSE TENSION**

### **Compteurs d'énergie active basse tension Monophasé 2 fils 5 – 30A**

#### **Spécifications techniques**

Compteurs monophasés numériques à branchement direct

##### **A- Objet :**

Les spécifications techniques ci-dessous fixent les conditions auxquelles doivent satisfaire les compteurs monophasés numériques à branchement direct.

##### **B- Normes de référence :**

Les compteurs doivent être conformes aux normes ci-après ainsi qu'aux autres standards et recommandations européennes en matière de comptage d'énergie

- CEI 62052-11
- CEI 62053.21
- CEI61107

##### **C- Caractéristiques techniques**

- Tension 230 V  $\pm$  10%
- Fréquence 50HZ  $\pm$  2%
- Courant de base 5A
- Courant maximal 90A
- Classe de précision 1
- Courant de démarrage  $\leq$  0,4% de l'intensité de Base
- Courant de surcharge thermique  $\geq$  1,2 IN
- Courant de court-circuit 10ms  $\geq$  4 kA
- Branchement symétrique (câble 25mm<sup>2</sup>)
- Degré de protection IP 51
- Température limite de marche -10°C à +55°C
- Classe d'isolement II
- Fixation triangle
- Mesure des grandeurs suivantes :
  - o Energie active en kWh sur 6 digits sans partie décimale
  - o Puissance active en kW
  - o Tension et Intensité

## **D – Description**

- 1)** Appareil modèle abonné pour montage en saillie et fixation par vis sur tableau
- 2)** Les vis de fixation seront inaccessibles par l'abonné après fixation du compteur
- 3)** L'appareil doit être compact, socle et capot liés de façon indissociable
- 4)** Le socle, le capot et la couvre bornes doivent être en matière plastique et satisfaire à la non propagation du feu conformément à la norme CEI en vigueur
- 5)** Le couvre-bornes doit être plombable
- 6)** L'afficheur sera à cristaux liquides LCD et devra être équipé d'une protection anti rayons UV (Ultra-violets)
- 7)** Le cadran sera de 8 digits au moins
- 8)** L'affichage des unités de mesure doit accompagner les valeurs affichées
- 9)** Un ordre d'affichage succinct des données doit être établi
- 10)** Le compteur doit être équipé de moyens de détection des tentatives de fraude
- 11)** Les données mesurées doivent être sauvegardées dans une mémoire non volatile de type EEPROM
- 12)** Le compteur doit être équipé d'un système de détection du sens de transit de l'énergie
- 13)** Le compteur doit enregistrer l'énergie dans le cas d'une inversion du sens de transit de celle-ci
- 14)** Le compteur devra être équipé d'une batterie permettant la lecture même en l'absence de tension d'alimentation
- 15)** Le branchement du compteur sera de type symétrique
- 16)** La plaque signalétique portera toutes les indications normalisées ainsi que l'inscription « SOMELEC » et le sigle de la société
- 17)** La communication avec le compteur doit être possible à travers un port optique selon la norme CEI 62056-21(ancienne CEI 61107)
- 18)** Le compteur sera équipé d'une diode électroluminescente de contrôle de marche
- 19)** Le compteur doit être équipé d'un bouton de défilement

## **E - Prescription**

- 1)** Le matériau dans lequel les bornes seront réalisées doit satisfaire aux essais pour une température de 135°C, la plaque à bornes doit être conforme à la norme de sécurité quant à la non propagation de feu
- 2)** Les bornes de raccordement doivent être étamées pour recevoir indifféremment le cuivre et l'aluminium
- 3)** Le fonctionnement des compteurs numériques ne doit pas être altéré par les conditions climatiques suivantes :
  - Température ambiante pouvant atteindre 50°C à l'ombre
  - Environnement pollué par des vents de sable
  - taux d'humidité de 90%
- 4)** Circuits imprimés tropicalisés

## **F- Essais**

### **1) Essais de type**

- Essai de précision
- Vérification de l'échauffement
- Tenue au choc à 6kV
- Vérification de la constante de tenue du compteur
- Non propagation de feu (boitier, socle et couvre-bornes)
- Essai de résistance aux secousses et vibrations

Les essais ci-dessus se feront une fois sur un modèle et seront refaits si le modèle subit une modification. Le procès-verbal de ces essais doit accompagner l'offre.

### **2) Essais de séries**

- Marche à vide
- Seuil de démarrage
- Vérifications mécaniques des composants
- le contrôle de la calibration

Les essais individuels se feront sur tous les compteurs sauf si le constructeur est doté d'un système de qualité dans ce cas un certificat en bonne et due forme doit accompagner l'offre.

Ainsi il sera défini d'un commun accord avec le fournisseur la fréquence des essais et le nombre de compteur à prélever pour les essais de série.

Le constructeur donnera une description complète des composantes et matériaux utilisés.

Un croquis détaillé et un échantillon du compteur proposé seront obligatoirement joints à l'offre.

Prévoir la prise en charge totale (transport, hébergement et périodum) de deux (2) personnes de la SOMELEC, pour assister à la réception en usine.

## **G- Logiciel de gestion**

Le logiciel de gestion du compteur proposé sera fourni et installé par le fournisseur qui doit en assurer la mise marche ainsi que la formation du personnel exploitant

## Compteurs d'énergie active basse tension

### **Triphasé 4fils 10 – 60A**

#### **Compteur triphasé 4 fils**

- Tension : **3x 230/400 V ± 10 %**
- Fréquence : **50 Hz ± 2 %**
- Courant de base : **10 A**
- Courant maximal : **60 A**
- Classe de précision : **1**
- Courant de démarrage  $\leq 0,5\%$  de l'intensité de base
- Courant de surcharge thermique  $\geq 1,2 \text{ IN}$
- Courant de court-circuit 10 ms  $\geq 4 \text{ kA}$
- Branchement symétrique (câble **25 mm<sup>2</sup>**)
- Degré de protection : **IP 51**
- Température limite de marche : **-10 °C à +55 °C**

#### **Classe d'isolation II**

Fixation triangle (vis de fixation inaccessibles après installation) Mesure des grandeurs suivantes :

- Energie active en kWh
- Puissance active en kw
- Tension et Intensité

#### **D- Description**

- 1) Appareil modèle abonné pour montage en saillie et fixation par vis sur tableau
- 2) Les vis de fixation seront inaccessibles par l'abonné après fixation du compteur
- 3) L'appareil doit être compact, socle et capot liés de façon indissociable
- 4) Le socle, le capot et la couvre bornes doivent être en matière plastique et satisfaire à la non propagation du feu conformément à la norme CEI en vigueur
- 5) Le couvre bornes doit être plombable
- 6) L'afficheur sera à cristaux liquides LCD et devra être équipé d'une protection anti rayons UV (Ultra-violets)
- 7) Le cadran sera de 8 digits au moins
- 8) L'affichage des unités de mesure doit accompagner les valeurs affichées
- 9) Un ordre d'affichage succinct des données doit être établi
- 10) Le compteur doit être équipé de moyens de détection des tentatives de fraude

- 11)** Les données mesurées doivent être sauvegardées dans une mémoire non volatile de type EEPROM
- 12)** Le compteur doit être équipé d'un système de détection du sens de transit de l'énergie
- 13)** Le compteur doit enregistrer l'énergie dans le cas d'une inversion du sens de transit de celle-ci
- 14)** Le compteur devra être équipé d'une batterie permettant la lecture même en l'absence de tension d'alimentation
- 15)** Le branchement du compteur sera de type symétrique
- 16)** La plaque signalétique portera toutes les indications normalisées ainsi que l'inscription << SOMELEC » et le sigle de la société
- 17)** La communication avec le compteur doit être possible à travers un port optique selon la norme CEI 625056-21(ancienne CEI 61107)
- 18)** Le compteur sera équipé d'une diode électroluminescente de contrôle de marche

## **E - Prescription**

- 1)** Le matériau dans lequel les bornes seront réalisées doit satisfaire aux essais pour une température de 135°C, la plaque à bornes doit être conforme à la norme de sécurité quand à la non propagation de feu
- 2)** Les bornes de raccordement doivent être étamées pour recevoir indifféremment le cuivre et l'aluminium
- 3)** Le fonctionnement des compteurs numériques ne doit pas être altéré par les conditions climatiques suivantes :
  - Température ambiante pouvant atteindre 50°C à l'ombre
  - Environnement pollué par des vents de sable
  - Taux d'humidité de 90%
- 4)** Circuits imprimés tropicalisés

## **F- Essais**

### **1) Essais de type**

- Essai de précision
- Vérification de l'échauffement
- Tenue au choc à 6kV
- Vérification de la constante de tenue du compteur
- Non propagation de feu (boîtier, socle et couvre bornes)
- Essai de résistance aux secousses et vibrations

Les essais ci-dessus se feront une fois sur un modèle et seront refaits si le modèle subit une modification. Le procès-verbal de ces essais doit accompagner l'offre.

### **2) Essais de séries**

- Marche à vide
- Seuil de démarrage

- Vérifications mécaniques des composants
- le contrôle de la calibration

Les essais individuels se feront sur tous les compteurs sauf si le constructeur est doté d'un système de qualité dans ce cas un certificat en bonne et due forme doit accompagner l'offre.

Ainsi il sera défini d'un commun accord avec le fournisseur la fréquence des essais et le nombre de compteur à prélever pour les essais de série.

Le constructeur donnera une description complète des composantes et matériaux utilisés.

Un croquis détaillé et un échantillon du compteur proposé seront obligatoirement joints à l'offre.

### **G-Logiciel de gestion**

Le logiciel de gestion du compteur proposé sera fourni et installé par le fournisseur qui doit en assurer la mise ainsi que la formation du personnel exploitant.

## **Partie 4 : Projet de contrat**

**ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNEES : Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355  
Nouakchott (Mauritanie)**

**SOMELEC**, Société Mauritanienne d'Electricité dont le siège social est sis à Nouakchott, BP 355, avenue **Boubacar Ben Amer**, ci-après désigné le "**Client**" représentée par Monsieur .....en sa qualité de ....., dûment habilité à l'effet des présentes, et

La société .....ci-après désigné le "**Fournisseur**" représentée par Monsieur ....., en sa qualité de ....., dûment habilité à l'effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les "**Parties**" et individuellement une "**Partie**".

### **IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

#### **1) Objet**

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

#### **2) Fournitures/Prestations**

Les fournitures et les prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

#### **3) Conditions de Mise en vigueur**

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

#### **4) Date de livraison des fournitures**

Le Fournisseur s'engage à fournir au Client les fournitures objet du présent contrat dans un délai maximum de ..... Calendaires à compter de la date de notification du contrat.

#### **5) Prix du Marché**

Le Prix du marché est de ..... Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt de la Société Mauritanienne d'Electricité (groupe-SOMELEC) à Nouakchott (Incoterms 2020)

#### **6) Modalités de Paiement :**

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l'offre.

## **6.1) Règlement des fournitures**

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l'offre.

### **6.1) Règlement des fournitures si le fournisseur est installé à l'étranger :**

Le Règlement des fournitures en provenance de l'étranger sera effectué comme suit :

#### **1ère option :**

(i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

(ii) A l'embarquement : Soixante Dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(iii) À l'acceptation : dix (10%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

#### **2ème option :**

(i) A l'embarquement : Soixante-dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(ii) À l'acceptation : Trente (30%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

## **6.2) Règlement des Fournitures si le fournisseur est installé en République Islamique de Mauritanie :**

Le Règlement des Fourniture en provenance de la République Islamique de Mauritanie sera effectué en ouguiya (MRU) comme suit :

## **1ére option :**

- i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.
- ii) À l'acceptation : Quatre Vingt (80%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

## **2éme option :**

À l'acceptation : Cent (100%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Le fournisseur devra préciser dans son offre laquelle des options choisies.

## **1 Documents à fournir au Client par le fournisseur**

Les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Fournisseur sont :

- un connaissement maritime non négociable ou un connaissement aérien,
- un certificat d'assurance (montant de l'assurance égal à 110% du montant du marché) ;
- un certificat de garantie du Fabricant ou du Fournisseur,
- un certificat de conformité des équipements délivré par une agence d'inspection acceptable pour la
- SOMELEC
- les détails relatifs à l'embarquement.

## **2 PENALITE DE RETARD**

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article 4 ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du contrat par jour calendaire de retard. La pénalité est plafonnée à 10% du montant du marché. Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

### **3 RESILIATION**

La Société Mauritanienne d'Electricité (groupe-SOMELEC) pourra résilier ce contrat en cas de non-respect par le Fournisseur d'une ou plusieurs de ses obligations après mise en demeure d'une durée minimale de quinze (15) jours.

### **4 Adresses des parties aux fins de notifications**

SOMELEC Société mère

Adresse

BP 355 avenue Boubacar Ben  
Amer

Téléphone .....

e-mail :.....

A l'attention de

Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

**Nom du Fournisseur.....**

Adresse .....

Téléphone .....

Email :.....

A l'attention de .....

### **5 Droit applicable et langue du contrat :**

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

### **6 Règlement des différends :**

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

**Fait à Nouakchott, le**

Pour le Client

Pour Le Fournisseur

**Fonction du signataire**

**Fonction du signataire**

**Signature et cachet**

**Signature et cachet**